

Une enquête auprès des doctorants en physique

À l'initiative de la section Rhône-Alpes Ouest de la Société Française de Physique, un questionnaire a été adressé aux doctorants en physique ou chimie travaillant dans les laboratoires lyonnais et stéphanois, en vue d'établir un bilan des difficultés qu'ils rencontrent durant la thèse et pour la préparation de leur entrée dans la vie active.

Bechir Rezgui, doctorant à l'INSA de Lyon, rédacteur du questionnaire, présente la synthèse des réponses reçues.

Le questionnaire, envoyé à 150 doctorants, a reçu 105 réponses.

Près des trois-quarts (72%) des étudiants interrogés ont justifié leur choix de poursuivre leurs études par une thèse en physique, par l'intérêt particulier qu'ils portent à la discipline et parce qu'ils ont aussi le désir de pouvoir accéder, après leur doctorat, à une carrière dans le milieu académique comme chercheurs ou enseignants-chercheurs. Les autres (28%) envisagent de s'orienter vers l'industrie.

La majorité d'entre eux (84%) se déclare à peu près satisfaite de leurs conditions de travail, notamment des conditions matérielles. Néanmoins, un certain nombre de thésards (24%) s'estiment mal encadrés. De plus, certains ne sont plus rémunérés en fin de thèse, d'autres ne savent pas précisément si l'allocation qu'ils perçoivent va durer deux ou trois ans.

Le sujet majeur de préoccupation des doctorants est « l'après thèse ». La préparation à l'insertion professionnelle doit s'effectuer au cours des deux dernières années de thèse, avec le soutien des responsables des laboratoires d'accueil. Malheureusement, les thésards manquent souvent d'informations sur les débouchés professionnels qui leur seront offerts à l'issue du doctorat. La moitié des doctorants interrogés déclarent que leurs directeurs de thèse ne se préoccupent pas de leur avenir. Les faibles taux de recrutement dans le milieu académique, le problème de reconnaissance par le secteur privé du titre et de la formation doctorale, ainsi que le manque d'informations sur les débouchés, contribuent à accentuer l'inquiétude permanente des thésards concernant leur avenir et contrarient leurs activités de recherche.

Bechir Rezgui (bechir.rezgui@insa-lyon.fr)

Doctorant à l'Institut des Nanotechnologies de Lyon (INSA Lyon)

Résultats de l'enquête

► Votre poursuite en thèse est :

<input type="checkbox"/> Un choix personnel.....	91 %
<input type="checkbox"/> Une opportunité.....	0 %
<input type="checkbox"/> Autre.....	9 %

► Comment estimez-vous votre encadrement en thèse ?

<input type="checkbox"/> Très satisfaisant.....	23 %
<input type="checkbox"/> Satisfaisant.....	35 %
<input type="checkbox"/> Peu satisfaisant.....	18 %
<input type="checkbox"/> Insatisfaisant.....	24 %

► Depuis votre entrée au laboratoire, avez-vous trouvé :

<input type="checkbox"/> Des conditions décevantes.....	16 %
<input type="checkbox"/> À peu près ce que vous attendiez.....	78 %
<input type="checkbox"/> Mieux que ce que vous espériez.....	6 %

► Dans quel domaine souhaitez-vous vous diriger après votre thèse ?

<input type="checkbox"/> Enseignement et recherche.....	72 %
<input type="checkbox"/> Industrie.....	28 %

Réponse de la Commission « Jeunes de la physique »

Ces problèmes de ressentiment des doctorants, qui perdurent depuis de nombreuses années, ont fait l'objet d'une enquête approfondie de Robert Carles, publiée en 2007 dans *Reflets de la physique* n°4, p. 19. Il est plus qu'urgent d'y apporter des solutions. En France, où le nombre de postes permanents offert en recherche et dans l'enseignement supérieur est plus élevé que dans la plupart des autres pays européens, il apparaît que le problème le plus préoccupant, de nature culturelle dans notre pays, est celui de l'insertion des docteurs dans les entreprises. À ce sujet, on lira avec intérêt l'article de J.P. Hermann dans *Reflets de la physique* n°2, p. 19.

En complément de la nouvelle responsabilité d'insertion professionnelle qui incombe aux universités autonomes, la SFP a pris en 2009 deux initiatives importantes dans ce but :

- le partage d'une bourse à l'emploi¹⁾ commune avec la Société Chimique de France, et la mise en place d'une cellule d'« aide à l'emploi » (préparation aux entretiens d'embauche et aide à la rédaction de CV) animée par Jean-Paul Hermann ;
- une campagne d'adhésion auprès des jeunes chercheurs, soutenue par le CNRS et le CEA, qui s'est traduite à ce jour par l'inscription de 700 nouveaux membres ; elle leur permettra de bénéficier, entre autres, des informations relayées par les organes de communication de la SFP (revue, site *web*...).

Pierre Billaud

1) www.societechimiquedefrance.fr/ . Pour avoir un « accès adhérents » sur ce site, utilisez comme identifiant votre nom avec la première lettre en majuscule, et comme mot de passe les chiffres de votre numéro d'adhérent SFP (sans les éventuelles lettres).